

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Biotak®
Code du produit : 000000004059028030
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible
CAPCP No. d'enregistrement: PCP# 33351

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510,28 Quarry Park Boulevard SE
Calgary AB T2C 5P9
Téléphone: (403) 523-3000

Adresse de contact

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

Numéro d'appel d'urgence : 24 Hour Emergency Response Information
CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Les micro-organismes peuvent provoquer des réactions de sensibilisation.

Classement de préparations spéciales (GHS):

Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

DANGERS ASSOCIÉS À UN CHANGEMENT DE FORME PHYSIQUE SELON OSHA HCS 29 CFR § 1910.1200 :

Présente un risque combustible sous forme de poussière lorsqu'il est utilisé en aval. Poussière combustible. Avertissement. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air si de petites particules sont générées lors d'un traitement ultérieur, d'une manipulation ou par d'autres moyens.

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

- | Bacillus amyloliquefaciens
 - | Numéro CAS: 68038-60-8
 - | Teneur (W/W): 11.0 %
 - | Synonyme: Pas de données disponibles.

- | Kaolin
 - | Numéro CAS: 1332-58-7
 - | Teneur (W/W): >= 80.0 - <= 100.0%
 - | Synonyme: Pas de données disponibles.

- | anatase(TiO₂)
 - | Numéro CAS: 1317-70-0
 - | Teneur (W/W): >= 0.1 - <= 1.5%
 - | Synonyme: Pas de données disponibles.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais.

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Aider à la respiration au besoin.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

Lorsque en contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer.

Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: Pas de données applicables disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composés de silice, oxydes métalliques

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Éviter la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire nettoyer les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Éviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion. La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Conserver le récipient bien fermé. Stocker à l'abri du gel.

Stabilité de stockage:

Si une date d'expiration est mentionnée sur l'emballage, celle-ci est prioritaire par rapport à l'information figurant dans la fiche de données de sécurité.

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

anatase(TiO ₂)	ACGIH, US:	VME10 mg/m ³ Particules inhalables ;
	ACGIH, US:	VME3 mg/m ³ Particules inhalables ;
	OSHA Z1:	CTR5 mg/m ³ Fraction respirable ;
	OSHA Z1:	CTR15 mg/m ³ Poussière totale ;
	ACGIH, US:	VME2.5 mg/m ³ Particules fines respirables ;
	ACGIH, US:	VME0.2 mg/m ³ Nanoparticules respirables ;
	OSHA Z1:	CTR15 mg/m ³ Poussière totale ;
Kaolin	ACGIH, US:	VME2 mg/m ³ Fraction respirable ; La valeur vaut pour les particules qui ne contiennent pas d'amiante et moins de 1% de silice cristalline.
	OSHA Z1:	CTR5 mg/m ³ Fraction respirable ;
	OSHA Z1:	CTR15 mg/m ³ Poussière totale ;
Kaolin	ACGIH, US:	VME2 mg/m ³ Fraction respirable ; La valeur vaut pour les particules qui ne contiennent pas d'amiante et moins de 1% de silice cristalline.
	OSHA Z1:	CTR5 mg/m ³ Fraction respirable ;
	OSHA Z1:	CTR15 mg/m ³ Poussière totale ;

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un appareil respiratoire à filtre de particules approuvé par le NIOSH (ou équivalent) si la ventilation est inappropriée pour le contrôle des poussières.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	solide
Etat physique:	solide
Odeur:	de moisi
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Couleur:	blanc à beige clair
Valeur du pH:	env. 4 - 8 (20 °C)
Point de fusion:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'ébullition:	Le produit n'a pas été testé.
Point de sublimation:	Pas de données disponibles.
Point d'éclair:	Non applicable, le produit est un solide.
Inflammabilité:	Sur la base de la structure ou de la composition il n'y a aucune indication d'inflammabilité
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Auto-inflammation:	Non applicable, le produit est un solide.
Pression de vapeur:	non applicable
Densité:	Pas de données disponibles.
Densité relative:	Pas de données disponibles.
Densité apparente:	200 - 1,200 kg/m ³
Densité de vapeur relative:	non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammation:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme spontanément inflammable.
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

Viscosité, cinématique:	Non applicable, le produit est un solide.
Solubilité dans l'eau:	dispersible
Solubilité (quantitative):	Pas de données disponibles.
Solubilité (qualitative):	Pas de données disponibles.
Vitesse d'évaporation:	non applicable

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: 0.8 µm
6.0 µm
38.9 µm

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les températures extrêmes. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter toute contamination. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter le stockage prolongé. Ce produit peut former un mélange explosif si : 1. la poussière est en suspension dans l'atmosphère sous forme de nuage; ET 2. la concentration de poussière est supérieure à la limite inférieure d'explosion (LIE); ET 3. la concentration limite d'oxygène est dépassée.

Matières incompatibles

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Évaluation de la toxicité aiguë: Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Par voie orale

Type de valeur: ETA

Valeur: > 5,000 mg/kg

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 5,000 mg/kg (Ligne directrice OCDE 425)

Inhalation

Type de valeur: ETA

Valeur: > 5.0000 mg/l

Déterminé pour la poussière

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 5.23 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Test réalisé avec un aérosol.

Par voie cutanée

Type de valeur: ETA

Valeur: > 5,000 mg/kg

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 5,050 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Évaluation des autres effets aigus

Évaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Évaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Peau

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

espèce: lapin
Résultat: non irritant
Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Oeil
espèce: lapin
Résultat: non irritant
Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation
Evaluation de l'effet sensibilisant: Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

test de Buehler
espèce: cobaye
Résultat: non sensibilisant

Danger par Aspiration
Pas de danger par aspiration attendu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée
Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Kaolin
Evaluation de la toxicité après administration répétée: L'inhalation répétée de particules/poussières alvéolaires peut entraîner des dégâts aux poumons

Toxicité génétique
Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité
Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Kaolin
Evaluation du caractère cancérogène: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) a classé cette substance dans le groupe A4 - non classé en tant que cancérigène humain.

toxicité pour la reproduction

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

Évaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Évaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Évaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) > 100 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Invertébrés aquatiques

CL50 (48 h) > 100 mg/l, *Daphnia magna*

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata*

Persistance et dégradabilité

Évaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O)

non applicable

Potentiel de bioaccumulation

Évaluation du potentiel de bioaccumulation

non applicable

Mobilité dans le sol

Évaluation du transport entre les compartiments environnementaux

non applicable

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

Biotak®

Version 1.2 Date de révision: 12/22/2025 Numéro de la FDS: 700000001137 Date de dernière parution: 10/29/2025
Date de la première version publiée: 10/29/2025

13. Données sur l'élimination

Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Élimination des emballages:

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Protection des culturesDSL, CALibre / exempté

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :
Sensibilisant potentiel pour la peau.

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.
PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU.
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.
Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

16. Autres informations

FDS rédigée par:
NA Product Regulations
FDS rédigée le: 12/22/2025

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

est une marque de commerce déposée de BASF Corporation ou BASF SE
est une marque de commerce déposée de BASF Mexicana ou BASF SE
est une marque de commerce déposée de Micro Flo Company.
est une marque de commerce déposée de Foam Enterprises LLC
est une marque déposée de BASF Canada ou BASF SE
est une marque de commerce déposée de PolyAd Services LLC
est une marque déposée de Styrolution USA LLC
est une marque déposée de Styrolution Polimeros de Mexico
est une marque déposée de Styrolution Mexicana

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE

Biotak®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/29/2025
1.2	12/22/2025	700000001137	Date de la première version publiée: 10/29/2025

VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

Date / mise à jour le: 12/22/2025

Version: .

Date / Version précédente: 2025/10/29non applicable

Version précédente: .
aucun(e)

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
